

# Changement de psy ?

Cela fait environ 4 ans qu'Antoine\* est suivi par sa « psy » et la situation est comme fossilisée: chaque fois ma femme se renseigne – mine de rien - sur la date du prochain rendez-vous, on prévoit le chèque de 50 € (sinon l'arbitrage est vite fait car il n'a pas le sou), on essaie tant bien que mal de le lui rappeler juste avant... et on croise les doigts pour qu'il y aille à l'heure car c'est loin et il faut près d'une heure !

Aujourd'hui, trop c'est trop. Toujours la même ordonnance pour cet antidépresseur qui l'assomme... et qu'il ne prend quasiment plus (comme il semble d'ailleurs l'avoir dit à sa « psy »). Dans la mesure où, malgré deux belles crises qui commencent à dater, il est maintenant « borderline », la conséquence se limite pour lui à une grosse déprime larvée et une humeur passablement erratique... mais pour nous, c'est l'angoisse permanente d'un passage à l'acte !

Donc la décision est prise : on arrête de financer ce simulacre de prise en charge et il va falloir commencer par le lui dire... mais pour lui proposer qui ? Je me renseigne d'abord à l'UNAFAM et, coup de chance, Antoine est sectorisé sur un CMP dont on me dit le plus grand bien. Je m'y rends sur la pointe des pieds, me fais reconnaître, l'infirmière à l'accueil se montre très compréhensive, accepte de créer une fiche à son nom et m'assure qu'il aura un rendez vous avec un psychiatre dans les 8 jours qui suivront sa demande... Je l'aurais embrassée !

## L'instant décisif

Maintenant il faut l'annoncer à l'intéressé. Ce ne sera pas une surprise car le terrain est préparé mais je ne m'attends pas à du gâteau pour autant. D'abord la rupture avec un psy est toujours source d'angoisse pour lui comme... pour nous ! Il va lui falloir raconter de nouveau son histoire, ses troubles, avec à la clé un risque réel qu'il regimbe et tombe en rupture totale de soins. Ensuite, il faut le rassurer sur le fait qu'il sera accueilli tout en minimisant la prise de contact des parents avec le CMP... car il a bientôt 30 ans !

C'est fait. Au début, ça a bien commencé . L'argument comme quoi il fait ce qu'il veut... mais nous aussi, en tant que financeurs, s'est montré imparable (normal car c'est la réalité). En revanche le passage de la médecine libérale au CMP est difficile à faire passer. Pour-

Selon l'article L11108 du code de la santé publique (inséré par la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002), le droit du malade au libre choix de son praticien et de son établissement de santé est un principe fondamental de la législation sanitaire. Les limitations apportées à ce principe par les différents régimes de protection sociale ne peuvent être introduites qu'en considération des capacités techniques des établissements, de leur mode de tarification et des critères de l'autorisation à dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux.

tant j'ai des arguments forts : la gratuité, donc l'indépendance vis-à-vis des parents, ensuite la proximité, et enfin tout le bien que j'ai entendu. Je lui laisse les coordonnées et on se quitte quand même un peu en froid.

Mais le plus dur est à venir : pour lui, c'est 2 mois de vie entre parenthèses, replié sur lui-même, quêtant quelques somnifères de ci de là, refusant de nous voir, téléphone muet. Quant à nous, il a fallu tenir, lui porter des provisions à sa porte (il ne nous ouvre pas), récupérer des nouvelles auprès de ses amis, éviter pour nous de trop nous focaliser sur lui. 2 mois sur lesquels il n'y a en définitive rien à dire que ces quelques lignes, faibles et indignes, à l'image de ce qu'il était devenu.

## L'accueil au CMP de la rue Tardieu\*

Et puis un jour il m'a appelé pour me redemander l'adresse, a pris rendez-vous en insistant pour voir le docteur Marieu\* et, en 15 jours, la vie a repris. Le contact est très bon, on lui a prescrit un antidépresseur qui le booste au lieu de l'assommer. Bien sûr il y a quelques effets secondaires comme une certaine perte d'appétit mais, effet placebo ou non, ce n'est plus le même homme ! Et puis il est soulagé d'avoir affaire à une vraie petite structure, près de chez lui, où il peut se faire dépanner le cas échéant, lui qui avait au départ si peur de l'hôpital (synonyme de crises).

**Oubliées les attentes interminables : Antoine\* renoue avec le téléphone, se rend très ponctuellement à ses rendez vous au CMP, veut retrouver un job...**

Oubliées les attentes interminables : Antoine\* renoue avec le téléphone, se rend très ponctuellement à ses rendez vous au CMP, veut retrouver un job, le trouve, ça ne dure qu'un mois mais ça ne fait rien. Il part pour 15 jours de randonnée avec des amis, on est un peu inquiets quant au suivi du traitement mais on laisse faire. Au retour il est en pleine forme bien qu'ayant très peu dormi... et n'a pris (on l'aurait parié) que son régulateur d'humeur !

Rendez vous de rentrée au CMP. Bien sûr, il ne se fait pas féliciter sur son rythme de vie mais, surprise, le docteur Marieu prend acte du fait qu'il a bien vécu sans antidépresseur et limite cette fois sa prescription au régulateur d'humeur, juste pour voir jusqu'à la prochaine fois... Antoine n'en revient pas car cela vient pour le moins chambouler son image du « public » ! On en est là de notre histoire encore sujette à rebondissements en attendant davantage de stabilité. Cela me fait plaisir de la partager avec vous maintenant que cela va mieux.

Nicolas Petit

\* Les noms ont été modifiés.